

Qu'est-ce qu'une Convention territoriale globale (CTG) ?

Une Convention territoriale globale (CTG), c'est une convention entre une communauté de communes ou d'agglomération, les communes, la Caf, et la Msa sur certains territoires, pour développer les services et actions dont les habitants du territoire ont besoin.

Concrètement, la CTG permet aux collectivités locales de porter un projet social pour leurs habitants et d'affirmer leurs ambitions sociales et familiales.

Elle doit permettre de mieux repérer les besoins collectifs d'une population et d'apporter des réponses et solutions concrètes.

Cette convention est dite "globale" car elle porte sur l'ensemble des domaines d'intervention de la Caf : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, logement, amélioration du cadre de vie, insertion, handicap et accès aux droits.

La CTG s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires pour identifier, sur le terrain, les besoins sociaux et dégager les priorités et les objectifs communs dans le cadre d'un plan d'actions.

Qui bénéficie de la CTG ?

Tous les habitants du territoire bénéficient des services développés : parents, enfants, adolescents, jeunes adultes, personnes en situation de handicap, en activité ou en recherche d'emploi, etc.

La CTG mobilise fortement les acteurs sociaux du territoire. Elle renforce les coopérations pour favoriser l'efficacité et la complémentarité des interventions, permettant ainsi d'ajuster les politiques sociales au plus près des familles, et de renforcer l'attractivité du territoire.

Seize CTG sont signées sur le département du Haut-Rhin, couvrant l'ensemble de la population haut-rhinoise.

La CTG, un projet social concerté pour assurer un accès de tous à des services complets, innovants et de qualité



Plus d'infos ?

Pour davantage d'informations, il est possible de contacter :

La chargée de coopération globale de la CTG à la communauté de communes de Ribeauvillé

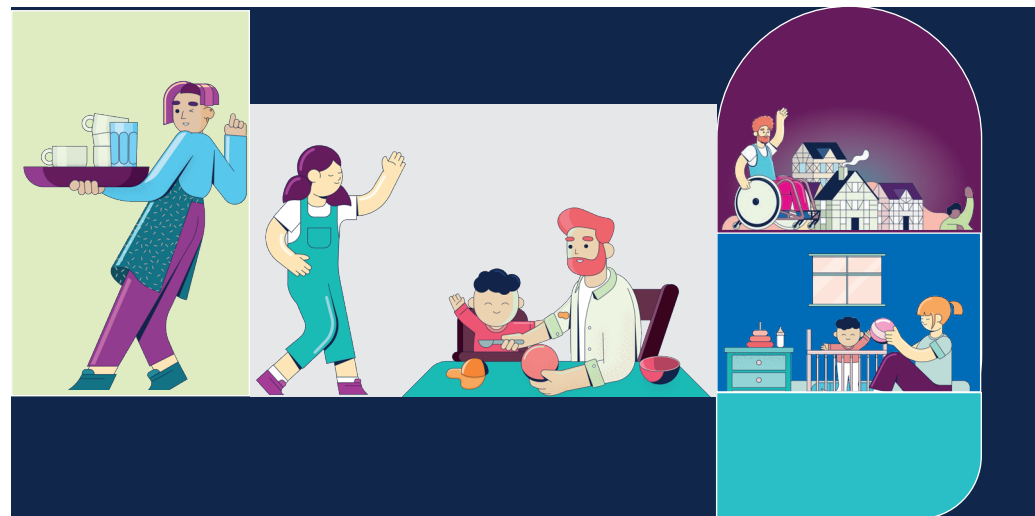
Marie-Paule THOMAS

mariepaule.thomas@paysderibeauville.fr – 03 68 89 00 19

La chargée de conseil et développement de la Caf :

Claire FURSTENBERGER

claire.furstenberger@caf68.caf.fr – 06.46.45.64.20



Convention territoriale globale 2025-2029

Communauté de communes de Ribeauvillé

*Un projet social de territoire
au service des habitants*



Les objectifs de la Convention Territoriale Globale 2025 - 2029



» Axe 1 : Gouvernance et pilotage de la CTG

Garantir une vision partagée par une gouvernance et un pilotage partagés

- Mettre en œuvre une gouvernance et un pilotage partagés

Assurer la continuité du service public et l'équité territoriale et anticiper la transformation des services afin de répondre aux défis de demain

- Anticiper les accueils et services publics de demain
- Engager une réflexion globale sur l'attractivité des métiers de la fonction publique territoriale



» Axe 2 : Petite enfance

Répondre aux besoins d'accueils diversifiés des jeunes enfants et de leurs familles dans le cadre du Service Public de la Petite Enfance

- S'engager dans une réflexion globale autour des enjeux de territoire, sociaux et éducatifs pour les 0-3 ans
- Valoriser le projet du service Enfance « vers la démarche qualité »
- Anticiper les besoins, équipements, constructions, aménagements et mise en conformité des bâtiments



» Axe 3 : Enfance et Jeunesse

Soutenir l'accès des enfants aux activités périscolaires et extrascolaires pour faciliter la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des parents et contribuer à l'épanouissement des futurs citoyens

- S'engager dans une réflexion globale autour des enjeux de territoire, sociaux et éducatifs pour les 3-11 ans
- Valoriser le projet du service enfance « vers la démarche qualité »
- Anticiper les besoins en équipements, constructions, aménagements et mises en conformité des bâtiments

Engager la réflexion autour de l'autonomie et l'accès aux droits du public jeune

- Engager une stratégie concertée autour des enjeux d'une politique jeunesse sur notre territoire



» Axe 4 : Accompagnement à la parentalité

Accompagner la parentalité de la périnatalité à l'adolescence,

- Engager une stratégie concertée autour de l'élaboration d'un projet global d'accueil des familles (Maison pour les parents, Lieux d'accueil Enfants - Parents,...)



» Axe 5 : Logement et amélioration du cadre de vie

Développer et intégrer cet axe dans la CTG

- Poursuivre, approfondir cette thématique et l'intégrer dans le dispositif global



» Axe 6 : Accès aux droits, aux services et inclusion numérique

Créer l'espace France Service (nouveau siège)



» Axe 7 : Animation de la vie sociale

Travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire et des partenaires institutionnels, développer la concertation avec les habitants et l'Animation de la Vie Sociale

- Développer le partenariat entre et avec les acteurs du territoire

» Axe transverse

Renforcer l'engagement du territoire dans la transition écologique

- Renforcer la concertation autour de la transition écologique